

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2021-140 en date du 15 septembre 2021
Portant sur la désignation d'un délégué au Comité Unique de Concertation
du Syndicat Mixte Est Creuse Développement**

L'an Deux Mille Vingt et un, le quinze septembre, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle omnisport « André-Vénuat » à Auzances, sous la Présidence de Monsieur Alexandre VERDIER, Président.

Date de convocation du Conseil 09/09/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 58	Votants : 62	POUR : 62
Pouvoirs : 4	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 0	Exprimés : 62	

Présents : MM., VERDIER, SIMONET V, VENTENAT, MORANÇAIS, GRASS, BIGOURET, RAMOS, SCHMIDT, PIERRON, GRANGE, DESCLOUX, SIMON, JAMME, BERTHON, SCARAMUCCIA, FERRIER, JOULOT, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, RICHIN, MOUNAUD, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, LEGRAND (Suppléant PERRIER F), GIRAUD LAJOIE, BOUDINEAU, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, GRAVIÈRE, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, PLAS, VIALTAIX, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, FONTVIELLE, WELZER, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, ROULLAND, BRUNET, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, GLOMOT, DUBSAY, FAUCHER.

Pouvoirs : MM. LE CORRE à BERTHON, SIMONET B à SIMONET V, DESGRANGES à VENTENAT, D'HULSTER à BRUNET.

Excusés :

Secrétaire de séance : Félix BERGER

Rapporteur : Alexandre VERDIER, Président

La Communauté de Communes doit désigner, en remplacement de Marie-Hélène MICHON, maire de Flayat démissionnaire, un délégué titulaire pour siéger au Comité Unique de Concertation du Syndicat Mixte Est Creuse Développement.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré désigne, à l'unanimité, en tant que représentant de la Communauté de Communes au sein du Comité Unique de Concertation du Syndicat Mixte Est Creuse Développement, le conseiller communautaire suivant :

Délégué titulaire : Denis RICHIN

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 28 septembre 2021
Pour copie conforme, le 28 septembre 2021

Le Président,
Alexandre VERDIER

Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20210915-2021-140-DE
Date de télétransmission : 28/09/2021
Date de réception préfecture : 28/09/2021